

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

- Désignation commerciale : **TECSEL NP**
- Utilisation : **Nutriment phosphoré pour procédé biologique**
- Fournisseur : **TECSEL 10, rue de Lorival
59113 SECLIN
FRANCE**
- N° de téléphone d'urgence : **03.20.02.10.10**

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy - Base Nationale Produits et	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 (0)3 83 32 36 36
FRANCE	ORFILA		+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
2.1. Classification de la substance ou du mélange
2.1.1. Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Met. Corr. 1 H290

Skin Corr. 1B H 314

Texte intégral des phrases H, voir paragraphe 16.

2.1.2. Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

C; R34

Texte intégral des phrases R, voir paragraphe 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]


Pictogramme(s) CLP :

GHS05

CLP Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger (Phrases H) :

 H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conseils de prudence (Phrases P) : P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Acide phosphorique	(n° CAS) 7664-38-2 (No CE (EINECS)) 231-633-2 (Numéro d'identification UE) 015-011-00-6 (N° REACH) 01-2119485924-24	75	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Acide phosphorique	(n° CAS) 7664-38-2 (No CE (EINECS)) 231-633-2 (Numéro d'identification UE) 015-011-00-6 (N° REACH) 01-2119485924-24	75	C; R34

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Premiers secours	: INTERVENIR TRES RAPIDEMENT - ALERTE UN MEDECIN - NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULSIONS.
Après inhalation	: Amener la victime à l'air libre, à l'aide d'une protection respiratoire appropriée. Mettre au repos. Eviter le refroidissement (couverture). Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
Après contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
Après contact avec les yeux	: Rincer immédiatement avec une solution oculaire ou avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant 15 minutes. Alerter les services d'urgences et consulter un ophtalmologiste.
Après ingestion	: NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche. Prévoir d'urgence un transport vers un centre hospitalier.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation	: Irritant pour les voies respiratoires. Toux et respiration difficile. Gorge douloureuse. Sensation de brûlure. Perte de conscience. Risque d'œdème pulmonaire.
- contact avec la peau	: Corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures. Rougeur. Douleur. Gonflement des tissus.
- contact avec les yeux	: Corrosif pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement. Douleur. Irritation, larmoiement, rougeur des yeux.
- Ingestion	: Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Poudre chimique sèche. Mousses résistantes au produit. Eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs, carbonate de sodium ou chaux éteinte pour neutraliser l'acide.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Ce produit n'est pas inflammable.

Danger d'explosion : Dégage de l'hydrogène en contact avec des métaux, gaz inflammable et explosible.

Réactions dangereuses : Acide fort, réagit violemment avec dégagement de chaleur avec les oxydants (permanganate, eau oxygénée, chromates, persulfates, hypochlorite de sodium (avec formation de chlore, gaz toxique), les sulfures (dégagement d'hydrogène sulfuré), toutes les bases (dégagement de chaleur), les carbures, l'aldéhyde formique, le fluor, les métaux. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

Mesures générales : Non combustible. Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte incendie : Faire évacuer la zone de danger. N'admettre que les équipes d'intervention dûment équipées sur les lieux.

Equipements de protection particuliers des pompiers: Vêtements de protection; Appareil respiratoire autonome

Autres informations : Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

6. DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

visage . Porter un appareil respiratoire recommandé. Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

Procédures d'urgence : Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales. Assurer une bonne ventilation de la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage . Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures d'urgence : Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales. Arrêter la fuite. Faire évacuer la zone dangereuse. Approcher le danger dos au vent. Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Ecarter matériaux et produits incompatibles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Empêcher le rejet dans l'environnement (égouts, rivières, sols). Prévenir immédiatement les autorités compétentes en cas de déversement important. Pomper dans un réservoir de secours adapté.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Supprimez les fuites, si possible sans risque pour le personnel.

Procédés de nettoyage : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Sable. Terre. Transvaser le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté, résistant aux acides. Nécessité d'une pompe résistant à l'acide. Ecarter les matériaux et les produits incompatibles avec le produit. Epandages de faible importance : Diluer et nettoyer l'épandage à grande eau. Epandages de forte importance : Neutraliser avec : Chaux. Carbonate de sodium. Après la collection des fuites, rincez le sol avec de l'eau. Gardez les eaux de lavage comme déchets contaminés.

Autres informations : Matériaux et substances à proscrire (contact) : Les acides concentrés sont très corrosifs vis-à-vis de la plupart des métaux. Ne pas rejeter dans les égouts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer à la section 8 relative aux contrôles de l'exposition et protections individuelles, et à la section 13 relative à l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger :

NE JAMAIS verser d'eau dans le produit mais TOUJOURS le produit dans l'eau. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Lavage fréquent des sols et équipements. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition. Ouvrez lentement le récipient afin d'éviter le brusque dégagement de vapeurs. Le personnel doit être averti des dangers du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Prévoir des installations électriques étanches et anticorrosion. Prise d'eau à proximité. Cuvette de retenue sous les réservoirs. Le personnel doit être averti des dangers du produit. Des rince-yeux et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité de toute zone comportant des risques d'exposition.

Conditions de stockage

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Eviter : Chaleur et lumière solaire.

Produits incompatibles

: Bases fortes.

Matériaux incompatibles

: Métaux : étain, zinc, cuivre.

Matériaux d'emballage

: Recommandés : matières plastiques spécifiques (PVC - PE), verre, polyester stratifié, acier revêtu, acier inoxydable 316L. Acier ébonité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour toutes utilisations particulières, consulter le fournisseur.

8. EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Acide phosphorique (7664-38-2)		
France	VLE (mg/m ³)	3
France	VME (mg/m ³)	1

DNEL : 2,92 mg/m³ Inhalation effets locaux à long terme.

8.2. Contrôles de l'exposition

Hygiène industrielle : Faire évaluer l'exposition professionnelle des salariés. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Equipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de protection. Vêtements résistant à la corrosion. Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.



Vêtements de protection

- sélection du matériau : Exemple : PVC. Caoutchouc. La compatibilité des gants et des vêtements avec le produit doit être vérifiée avec le fournisseur.
- protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- protection des yeux : Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes.
- protection de la peau : Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- protection respiratoire
- du visage doivent être portés. Eviter le contact avec la peau.
- : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes. Utiliser une protection respiratoire combinée type. E. P2.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Liquide visqueux. Clair(e). Transparent(e). Liquide exempt de matières en suspension.
Poids moléculaire	: 98 g/mol
Couleur	: Transparent(e). Incolore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
Odeur	: Inodore
pH	: 1 (solution à 1 g/L à 20°C)
Point de fusion	: -17,5°C
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 135 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible Inflammabilité
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,58
Densité	: 1,42 kg/l à 25°C
Solubilité	: Eau: Miscible en toute proportions kg/m ³ . Ethanol : soluble dans éthanol g/100mL
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible
Temp. d'autoinflammation	: Aucune donnée disponible
Point de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: dynamique: 2-32 mPa.s pour 30% à 85% (à 30°C).

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

10. STABILITE/REACTIVITE

10.1. Réactivité

Acide fort, réagit violemment avec dégagement de chaleur avec les oxydants (permanganate, eau oxygénée, chromates, persulfates, hypochlorite de sodium (avec formation de chlore, gaz toxique), les sulfures (dégagement d'hydrogène sulfuré), toutes les bases (dégagement de chaleur), les carbures, l'aldéhyde formique, le fluor, les métaux. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Action corrosive sur beaucoup de métaux. En présence d'humidité, le contact avec certains métaux provoque une libération d'hydrogène. Le contact avec des bases fortes ou matériaux alcalins peut provoquer des réactions violentes ou explosion. Dégagement de chlore au contact d'hypochlorite.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Combustibles. Bases fortes. Métaux (dégagement d'hydrogène).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde phosphoreux. Vapeurs d'acide phosphorique

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Corrosion et irritation de la peau : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Acide phosphorique (7664-38-2)	
Admin. Orale (rat) DL50	3500 mg/kg
DL 50 cutanée rat	1260 mg/kg

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

- Effets sur l'environnement

Ne pas rejeter dans les cours d'eau sans traitement. Contribue à l'eutrophisation des lacs et cours d'eau. Doit être éliminé de l'eau par floculation chimique. Alors que l'acidité peut être neutralisée par la dureté naturelle de l'eau, le phosphate peut persister indéfiniment. Substance acide pouvant résulter en une descente du pH. Le pH montera rapidement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

suite à la dilution dans l'eau ambiante jusqu'à produit neutre.

Acide phosphorique (7664-38-2)

CL50-96 Heures - poisson 100-1000 mg/l

EC50-48h Daphnia magna > 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Acide phosphorique (7664-38-2)

Persistance et dégradabilité Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Acide phosphorique (7664-38-2)

Potentiel de bioaccumulation Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Acide phosphorique (7664-38-2)

- sur le sol Potentiel de mobilité dans le sol très élevé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

N° de déchet industriel : 06 01 04* : acide phosphorique et acide phosphoreux.

Méthodes de traitement des déchets : Les petites quantités peuvent être diluées à grande eau (>100 fois) avant rejet. Neutraliser avec : Lait de chaux. carbonate de calcium. Porter en centre de traitement physicochimique / biologique. Ce produit NE PEUT, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières.

Recommandations d'évacuation des eaux usées : Ne pas déverser à l'égout.

Recommandations d'élimination des emballages : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit. Après dernière utilisation, l'emballage sera entièrement vidé et refermé. Quand il s'agit

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur. Laver abondamment à l'eau et neutraliser avant destruction. Réutilisation possible après lavage et décontamination.

Indications complémentaires

: L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1805

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE

Description document de transport : UN 1805 ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE, 8, III, (E)

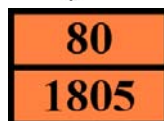
14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 8 - Matières corrosives

Danger n° (code Kemler) : 80

Code de classification : C1

Étiquetage transport : 8 - Matières corrosives



Panneaux oranges

:

14.3.1. Transport par voie terrestre

Code de restriction concernant les tunnels : E

14.3.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.3.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'Emballage : III

14.5. Risques environnementaux

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Polluant marin : NON

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Respecter les réglementations en vigueur relatives au transport (ADR/RID, IATA/OACI, IMDG).
En cas d'accident, se référer aux consignes écrites de transport et aux chapitres 5, 6 et 7 de la présente Fiches de Données de Sécurité.

14.7. Transport en masse de marchandises selon l'annexe II du traité MARPOL 73/78 et selon le code-IBC

Pas d'informations complémentaires disponibles.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas d'informations complémentaires disponibles.

15.1.2. Directives nationales

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
1611.text	Acide chlorhydrique à plus de 20% en poids d'acide, formique à plus de 50%, nitrique à plus de 20% mais à moins de 70% , phosphorique à plus de 10%, sulfurique à plus de 25%, anhydride phosphorique (emploi ou stockage de) La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :		
1611.1	1. supérieure ou égale à 250 t	A	1
1611.2	2. supérieure ou égale à 50 t, mais inférieure à 250 t	D	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

Sources des données utilisées : Fiche toxicologique INRS N° 37 : Acide phosphorique.

Autres données : texte intégral des mentions R, H et EUH

Met. Corr. 1	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions
R34	Provoque des brûlures.

Chapitres modifiés : 01. 02. 03. 04. 05. 06. 07. 08. 09. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Cette fiche complète les notices techniques mais ne les remplace pas et les grandeurs caractéristiques sont indicatives et non garanties. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de nos fournisseurs relatives au produit concerné, à la date de rédaction. Ils sont donnés de bonne foi. La liste des prescriptions réglementaires et des précautions applicables a simplement pour but d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations lors de l'utilisation du produit. Elle n'est pas exhaustive et ne peut exonérer l'utilisateur d'obligations complémentaires liées à d'autres textes applicables à la détention ou aux spécificités de la mise en œuvre dont il reste seul responsable dans le cadre de l'analyse des risques qu'il doit mener avant toute utilisation du produit. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document